

MÉMOIRE



Outil métacognitif 1
Besoins d'encadrement

OUTIL MÉTACOGNITIF 1 : *Besoins d'encadrement*

Cette activité, si elle n'a pas été réalisée au moment du séminaire de mémoire, dans le cadre de la recherche d'un professeur pour assurer la direction de votre projet, pourrait être faite en vue d'une rencontre portant spécifiquement sur vos besoins d'encadrement.

Objectif

Définir vos besoins d'encadrement dans la démarche de réalisation de votre mémoire.

Description

Dans une démarche de mémoire, l'encadrement est une condition importante de réussite. Les recherches sur la persistance¹ aux études supérieures montrent que l'encadrement qu'on donne aux étudiants gradués dans la réalisation de leur mémoire ou de leur thèse est souvent un lieu d'incompréhension et de conflit entre étudiant et directeur de recherche. C'est pourquoi il importe de faire valoir vos besoins et de négocier, le plus tôt possible et chaque fois que vous le jugerez nécessaire, l'encadrement dont vous ferez l'objet.

Déroulement

Dans un premier temps, vous trouverez un aperçu des différents types de soutien que peuvent fournir les activités d'encadrement. Plus loin, les modalités d'encadrement offertes dans le cours Mémoire sont décrites sommairement, ce qui vous permettra de préciser l'utilisation que vous pouvez en faire.

1. Le soutien à l'étudiant

Céline Lebel écrit, dans un texte du cours Introduction à la formation à distance (1993), que le soutien à l'apprentissage est fait d'interventions auprès de l'étudiant pour l'aider dans sa démarche d'apprentissage; ces interventions veulent faciliter l'atteinte des objectifs de son activité de formation, mais aussi lui permettre de développer son autonomie. Il peut s'exercer sur divers plans entrelacés : le plan cognitif, le plan affectif, le plan motivationnel et le plan métacognitif. Voici un bref aperçu de ces différents domaines où on peut soutenir l'étudiant.

Le soutien sur le plan cognitif

Le soutien à l'apprenant sur le plan cognitif vise le traitement d'informations. Ces informations sont essentiellement de trois ordres : elles appartiennent au domaine conceptuel délimité par votre sujet de recherche ou d'intervention ou encore aux aspects méthodologiques ou administratifs de votre démarche.

Le soutien à l'étudiant qui touche au domaine conceptuel porte sur la discipline ou le domaine de connaissances de l'activité de formation. En ce qui concerne le mémoire, le soutien sur le plan du contenu existe pour deux raisons :

- vous aider à répondre à vos questions sur le plan du contenu;
- vous fournir une rétroaction sur les documents que vous soumettez aux différentes étapes de la démarche.

1. Voir notamment Bourdages, L. (1996). *La persistance au doctorat. Une histoire de sens*. Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.

Le soutien de type méthodologique est celui qui permet à l'apprenant d'acquérir, de pratiquer ou d'améliorer une stratégie de type cognitif. Les interventions de soutien sur le plan méthodologique portent donc sur le développement de capacités et d'habiletés intellectuelles, afin que l'apprenant sache comment réaliser les travaux ou les activités qui lui sont proposés. Dans votre démarche de mémoire, le soutien méthodologique a deux fonctions :

- vous aider à identifier les méthodes et techniques de recherche ou d'intervention appropriées aux besoins et objectifs de votre projet;
- vous aider à faire l'apprentissage de ces méthodes de recherche ou à les perfectionner.

Le soutien à l'apprenant qui touche les aspects administratifs est celui qui permet à un étudiant de connaître l'établissement qu'il fréquente, ses règles et procédures administratives, de même que les règles particulières qui s'appliquent à chaque cours : les conditions d'admission et d'inscription, la structure des programmes, les coordonnées et les heures de disponibilité des personnes-ressources mises à sa disposition ainsi que les localisations et heures d'ouverture des différents services auxquels il a accès. Sur ce dernier aspect du soutien cognitif, l'encadrement du mémoire a trois fonctions :

- vous aider à comprendre et à suivre les règles particulières du mémoire;
- assurer la notation de votre mémoire;
- vous fournir des moyens d'entrer en contact avec votre directeur et avec les autres personnes impliquées dans votre cheminement.

Le soutien sur le plan affectif

Le soutien sur le plan affectif aide l'apprenant à porter attention aux états affectifs, préférences, attractions, aversions qui peuvent guider son choix ou son rejet des informations suivant les attitudes qu'il ressent vis-à-vis par exemple des objets, des personnes ou événements rapportés dans un texte. Le soutien sur le plan affectif peut aussi aider l'étudiant à trouver réponse aux situations affectivement insatisfaisantes que génère la situation d'apprentissage à distance, comme l'isolement intellectuel, le manque de contacts sociaux, etc. Ces sentiments ne devraient pas surprendre et les besoins qui les génèrent devraient être considérés comme une force à exploiter et non comme une faiblesse à cacher. Plus spécifiquement, dans le cas du mémoire, le soutien affectif devrait vous permettre deux choses :

- prendre conscience de vos états affectifs dans la réalisation de votre projet de recherche;
- traiter de façon efficace ces états affectifs, notamment en fonction de votre persistance dans la démarche.

Le soutien sur le plan motivationnel

La motivation est un état dynamique qui prend son origine dans les perceptions qu'a un individu de lui-même et de son environnement, et qui a pour fonction de l'inciter à s'engager dans une action et à persister dans son accomplissement. La motivation de l'apprenant a deux conséquences directes : sa persistance et son engagement cognitif. Plus un étudiant est motivé, plus il persiste dans l'exécution d'une activité ou d'une tâche d'apprentissage et plus il est susceptible de bien performer. La motivation est particulièrement importante dans les situations d'apprentissage individualisé, où l'étudiant doit gérer seul le temps qu'il doit consacrer à ses travaux et lectures. Dans la démarche du mémoire, la gestion du temps est remise presque entièrement entre les mains de l'apprenant. L'apprenant doit faire preuve de beaucoup de discipline personnelle et assumer la planification et la gestion de son apprentissage, mais, contrairement à l'étudiant d'un campus, l'étudiant à distance a déjà l'expérience de cette discipline.

De plus, l'apprenant à distance est influencé par plusieurs facteurs dans la représentation qu'il se fait de l'apprentissage et de la distance avant, durant et à la fin de son activité de formation. Par exemple,

les adultes qui reviennent aux études après une longue absence du milieu scolaire ont parfois gardé en mémoire une image de la petite école où on faisait plaisir à la maîtresse... Leur motivation pourra avoir tendance à être liée à la rétroaction reçue de la part d'un correcteur. D'autres apprenants pourront être enthousiasmés par la possibilité de pouvoir étudier à domicile, alors qu'ils se rendront compte rapidement qu'il faut une grande discipline personnelle pour planifier, organiser et réaliser sa démarche, et surtout, son temps d'étude. D'autres, enfin, pourront remettre en question leurs compétences en lecture et avoir envie de démissionner devant l'énergie à déployer pour réussir. Le soutien dont l'apprenant aura besoin sur le plan motivationnel devra donc s'ajuster en conséquence.

L'encadrement du mémoire vous aidera donc à identifier vos motifs et à maintenir votre motivation.

Le soutien sur le plan métacognitif

Ce soutien porte sur le contrôle conscient par l'apprenant de son propre fonctionnement cognitif. Il touche les connaissances stables et verbalisables qu'un étudiant a acquises ou devrait acquérir par rapport aux éléments suivants :

- la diversité des objectifs possibles dans une démarche cognitive;
- les différences inter et intra-individuelles des personnes (y compris lui-même);
- les différences entre les diverses tâches cognitives en matière d'exigences;
- les stratégies à utiliser pour progresser vers l'objectif visé de même que pour planifier, contrôler et évaluer l'efficacité de sa démarche.

Le soutien sur le plan métacognitif touche également le processus d'autorégulation, c'est-à-dire la planification de l'ensemble (objectifs, stratégies, tâches, temps), l'activation des stratégies nécessaires, le contrôle et la vérification (Pinard, 1987).

Le soutien sur le plan métacognitif porte aussi sur la prise de conscience et (ou) le traitement de l'état affectif de l'apprenant vis-à-vis de l'un ou l'autre des aspects de la tâche cognitive : sur son désir, sur sa volonté d'entreprendre ou de poursuivre une tâche cognitive et sur l'ajustement de ces aspects motivationnels en rapport avec la tâche cognitive (Deschênes *et al.*, 1989b).

Enfin, le soutien sur le plan métacognitif aide l'apprenant à porter un jugement sur ses réactions affectives en relation avec une tâche cognitive et sur son désir, sa volonté ou son intérêt vis-à-vis d'une telle tâche (Deschênes *et al.*, 1989b).

Le soutien métacognitif est là pour vous permettre d'identifier vos connaissances sur vous-même comme apprenant, sur vos stratégies, sur les différentes tâches à réaliser et d'intégrer ces informations dans :

- la planification de votre démarche;
- la régulation de votre démarche;
- l'évaluation de votre démarche.

Il va de soi que les interventions sur tel ou tel plan ont un effet sur d'autres plans. Par exemple, l'amélioration d'une stratégie de type cognitif peut avoir des influences sur les plans affectif et motivationnel, alors que la prise de conscience de cette amélioration est de type métacognitif.

2. Les modalités d'encadrement dans le mémoire

Les modalités d'encadrement offertes pour le mémoire et l'utilisation que vous pouvez en faire sont décrites en détail dans la section « Informations générales » du site web du cours. Elles sont reprises ci-dessous.

La direction de mémoire

La direction de mémoire est assurée par un professeur qui :

- vous conseille dans votre démarche d'apprentissage, notamment sur votre planification et le choix de vos activités, dans le champ d'intérêt que vous avez choisi, ainsi que dans le choix de personnes-ressources lorsqu'il ne peut jouer lui-même le rôle de spécialiste du champ choisi;
- vous donne sa rétroaction sur les productions préliminaires que vous lui transmettez : problématique, cadre de référence, méthodologie;
- vous assiste dans la préparation, s'il y a lieu, d'une demande de certificat d'éthique en recherche avec des êtres humains et la signe avec vous;
- corrige, note, commente votre mémoire et autorise son dépôt pour évaluation;
- assure l'évaluation trimestrielle de votre démarche;
- vous aide à préparer, organiser et animer la présentation publique du mémoire, si vous désirez en tenir une.

Si vous avez opté pour une codirection, votre codirecteur partage les responsabilités suivantes avec votre directeur de mémoire :

- vous conseiller dans votre démarche d'apprentissage et le choix de vos activités;
- vous conseiller dans le champ d'intérêt que vous avez choisi;
- réagir aux documents que vous déposerez : votre problématique, votre cadre de référence et votre planification;
- corriger, noter et commenter votre mémoire.

Le sous-comité d'admission et d'évaluation

Votre sous-comité d'admission et d'évaluation, composé de trois professeurs, dont votre directeur de mémoire, peut vous fournir des occasions de contact avec les ressources du programme dans le but de discuter, notamment de votre mémoire.

Votre sous-comité d'admission et d'évaluation a les responsabilités suivantes :

- assurer le suivi de l'évaluation trimestrielle de vos crédits de mémoire avec votre directeur de mémoire; il peut, à cette occasion, identifier des mesures à prendre pour appuyer votre démarche;
- nommer les examinateurs qui évalueront votre mémoire, dont votre directeur et éventuellement votre codirecteur de mémoire qui en feront d'office partie;
- superviser l'évaluation du mémoire;
- après le dépôt final, superviser la reproduction du mémoire et le déposer à la Bibliothech@distance;
- transmettre votre résultat au registraire de la TÉLUQ.

3. Vos besoins d'encadrement

À partir de la description et de la définition des activités d'encadrement offertes dans la démarche du mémoire et en tenant compte des activités précédentes, vous devriez être en mesure d'identifier vos besoins de soutien et les activités d'encadrement qui pourraient y répondre. Il vous appartient maintenant de faire les démarches nécessaires pour les insérer dans votre planification, les réaliser, à commencer par en discuter avec votre directeur de mémoire.

Mes besoins de soutien et mes activités d'encadrement :

- sur le plan cognitif
 - sous l'aspect conceptuel
 - sous l'aspect méthodologique
 - sous l'aspect administratif
- sur le plan affectif
- sur le plan motivationnel
- sur le plan métacognitif